



INSTITUT SUPERIEUR DU GENIE APPLIQUE

Exposé

□ **Sous le thème :**

Les techniques et outils de
l'audit comptable et financier

Réalisé par :

- ❖ M. ERRADI HAMZA
- ❖ M. YACOUR NAOUFAL

Sous la direction de:

- ❖ M^{me} kaoutar El Menzhi

Année scolaire : 2008 / 2009

plan

I : Introduction

II : Techniques outils d'audit comptable et financier

- 1 : L'évaluation du contrôle interne
- 2 : L'inspection ou observation physique
- 3 : L'examen analytique
- 4 : les sondages
- 5 : la confirmation directe
- 6 : calculs et analyses

III : Conclusion

Introduction

La mission d'audit comptable et financière conduit à exprimer une opinion sur les comptes conformément au référentiel comptable utilisé : les comptes devant exprimer sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de l'entité et les résultats de ses opérations.

L'auditeur doit ainsi porter un jugement sur :

- la conformité des comptes aux règles comptables et lois en vigueur,
- la sincérité des informations au regard des opérations réalisées par l'entreprise,
- l'image fidèle donnée par les états de synthèse des comptes et opérations de l'entreprise et de sa situation financière.

La démarche d'audit est une démarche à la fois spécifique et itérative, spéciale en ces sens qu'elle nécessite une connaissance minimale de l'entreprise à auditer, et itérative parce qu'elle sera précisée et complétée au fur et à mesure que seront obtenues les conclusions des premiers travaux.

La réalisation proprement dite de l'audit s'effectue par la mise en œuvre de différentes techniques qui trouvent à s'appliquer soit lors de certaines phases (évaluation du contrôle interne), soit à certains postes particuliers du bilan, soit enfin dans des environnements particuliers (l'utilisation de l'informatique comme moyen de révision).

II : Techniques et outils d'audit comptable et financier

1- L'évaluation du contrôle interne :

Les différentes définitions institutionnelles données au contrôle interne peuvent être résumées par les caractéristiques suivantes :

- ensemble de méthodes et procédures
- visant à organiser les activités des entreprises,
- visant à sauvegarder le patrimoine de l'entreprise,
- prévenir et détecter les irrégularités et inexactitudes,
- à s'assurer de l'exactitude et de l'exhaustivité des enregistrements comptables,
- dans le respect des instructions de direction et la recherche de l'amélioration des performances.

L'évaluation du contrôle interne permet à l'auditeur de déterminer dans quelle mesure il pourra s'appuyer sur l'efficacité des procédures existantes, limiter ainsi le nombre de transactions, documents, pièces, écritures à analyser et orienter ses travaux vers l'appréciation des risques majeurs.

Dans l'esprit, cette démarche a vocation à s'appliquer à tous les cycles, et ce, quelle que soit l'activité de l'entreprise.

❖ Démarches d'évaluation du contrôle interne :

L'auditeur intègre le contrôle interne dans sa mission de la façon suivante :

- prise de connaissance des procédures : l'opération s'effectue par : Entretien, examen des manuels de procédures et des documents associés aux procédures, schématisation du système (narration et / ou diagramme) et tests de procédures visant à apprécier la mise en œuvre des procédures (validation de la compréhension et de la conformité).

Le but est de connaître la réalité concrète des circuits d'informations et des données depuis l'existence d'une transaction avec tiers jusqu'à sa saisie comptables et sa restitution dans les comptes.

- Analyse des forces et des faiblesses du système :

Identification des points forts et des points faibles dans l'enjeu du risque d'audit (les points forts sur lesquels on peut s'appuyer font l'objet de tests de permanence visant à s'assurer que leur caractère est maintenu), détection des possibilités de fraudes et erreurs,

- Test des points Forts :

Les forces qui pourraient être mises en évidence à partir des manuels de procédures et des entretiens, les contrôles décrits comme existants, peuvent ne pas se trouver confortés par la réalité.

- exploitation de l'évaluation du contrôle interne :

Par la réalisation d'une connexion entre l'évaluation du contrôle interne et le programme de contrôle des comptes qui vient compléter la mesure du risque.

2- l'observation physique

❖ définition

L'observation physique vise à vérifier directement que les éléments portés à l'actif du bilan de l'entreprise ont une existence physique réelle.

Il s'agit d'une technique à laquelle est attaché une force probante importante.

❖ Démarche d'inspection et d'observation physique pour les stocks

Les normes ont retenu diverses situations pour illustrer la mise en œuvre de ces techniques et en particulier la présence à l'inventaire physique ; la démarche se caractérise par les phases suivantes

❖ **examen des procédures :**

- de prise d'inventaire (pour mémoire, au moins une fois par an),
- de détermination de l'avancement des travaux en cours,
- de traitement des mouvements au cours de la période d'inventaire,
- de traitement des données relevées (en quantité, qualité et valeur) ;

❖ **identification :**

- des lieux de stockage,
- du calendrier d'inventaire,
- des modes de comptage (il peut être utile dans certains cas de recourir aux services d'un expert),
- de l'existence de stocks en dépôt chez des tiers ;

❖ **Intervention de l'auditeur :**

- Soit lors de l'inventaire physique,
- Soit par relevés à d'autres dates,
- Soit par vérification de mouvements intercalaires,
- Soit par analyse (et rapprochement avec les états d'inventaire) des documents d'achats et ventes en date proche de l'inventaire.

❖ **Limites de l'observation**

- L'inspection ou l'observation physique ne sont pas nécessairement suffisantes à elles seules.
- Il peut s'avérer utile de confronter ou de rapprocher ces techniques d'autres sources d'information (en particulier le rapprochement avec les documents justificatifs de la propriété d'un bien par exemple).

3- L'examen analytique :

❖ Définition

Il est défini comme un ensemble de techniques visant à :

- faire des comparaisons entre les données figurant dans les états de synthèse et des données antérieures et prévisionnelles de l'entreprise,
- faire des comparaisons entre les états de synthèse de l'entité et des données d'entreprises similaires,
- analyser les fluctuations et tendances,
- étudier et analyser les éléments ressortant de ces comparaisons.

❖ Démarche d'examen analytique

➤ Dans le cas de l'examen analytique portant sur les états financiers

- mise en parallèle de 2 ou 3 exercices de données financières
- identification des valeurs significatives des données de l'exercice
- identification des variations significatives de données
- identification des données atypiques et / ou exceptionnelles
- détermination des ratios significatifs (comparés aux années précédentes et aux normes professionnelles s'il en existe)

➤ Dans le cas de l'examen analytique portant sur des données partielles (comptes d'un cycle, comptes au sein d'une rubrique des états financiers)

- mise en parallèle des données concernées sur 2 ou 3 exercices
- identification de leur poids relatif dans les états financiers
- identification des variations significatives

- identification des principales composantes
- identification des postes incohérents (par rapport à la connaissance acquise sur leur fonctionnement).

En tout état de cause, toute observation inhabituelle doit faire l'objet d'approfondissement par l'auditeur :

- par entretien avec les responsables et dirigeants de l'entreprise,
- par recours à des outils complémentaires de contrôle.

❖ limites

L'examen analytique n'en demeure pas moins un outil insuffisant en lui-même, notamment dans les situations suivantes :

- Capacité à déceler les variations inhabituelles : la fiabilité de cet outil repose sur la comparabilité et l'homogénéité des données analysées ;
 - il convient d'y être attentif en cas de changement de méthode, en cas de changement de gamme de production,
 - il convient d'y veiller également lors de la comparaison avec des données d'autres entreprises du même secteur d'activité,
 - l'interprétation dépend du degré de détail des données de synthèse examinées ;
- Degré de fiabilité du contrôle interne ; la mise en œuvre de cet outil dans un environnement dont le contrôle interne n'est pas sécurisé ne permet pas d'apporter un taux de crédibilité satisfaisant à l'analyse ;
 - Objectif de la procédure : cet outil est plus utilisé pour la recherche des termes significatifs que pour démontrer la fiabilité d'une information à lui seul ;

- Nature des éléments analysés : cet outil peut s'avérer insuffisant lorsqu'il porte sur des postes sujets par nature à des variations intrinsèques importantes amenées à se compenser (ainsi par exemple dans les rubriques de stocks) ;
- l'interprétation qui en est faite requiert d'être étayée par d'autres outils de contrôle ou d'autres informations ; ainsi par exemple de la cohérence d'un coefficient de marge brute rapproché d'usages commerciaux, de sources d'approvisionnement ; dans tous les cas, les observations sont à valider auprès des interlocuteurs compétents au sein de l'entité.

4- Les sondages :

En raison de l'impossibilité de vérifier l'exhaustivité des opérations, l'auditeur met en œuvre tous les moyens qui lui permettent d'acquérir une assurance raisonnable ; le sondage a une place primordiale dans son travail.

Cette technique sera utilisée autant dans :

- L'appréciation du contrôle interne : notamment lors des tests de procédures,
- la révision des comptes : notamment pour la sélection des tiers à circulariser ou pour la sélection de valeurs à vérifier.

On peut distinguer deux types de sondages selon l'objectif à atteindre :

- le sondage d'estimation : permettant de mesurer selon une méthode statistique si les erreurs relevées relatives à des séries importantes de données font courir un risque significatif global ;
- le sondage de détection : visant à vérifier si les anomalies apparentes sont réelles.

❖ Interprétation des résultats

Il importe de s'assurer que le sondage a été réalisé selon les critères initialement définis et d'analyser ensuite les observations relevées, en particulier :

- nombre d'anomalies relevées (comparé avec le seuil d'erreurs fixé comme admissible),
- caractère représentatif de l'échantillon et des erreurs répertoriées, qui pourront conduire éventuellement à élargir l'échantillonnage pour vérifier le résultat obtenu.

Dans tous les cas, les anomalies détectées (et confirmées) doivent être examinées avec la direction en vue d'apprécier leur incidence sur les comptes et de prendre des mesures correctrices.

5- La confirmation directe (la circularisation)

❖ Définition

Cela consiste à demander officiellement à un tiers ayant eu des relations d'affaire avec la société auditée de confirmer au commissaire au compte des informations concernant les soldes de comptes réciproques mais aussi toute autre information.

La confirmation par des tiers figure parmi les outils obligatoires efficaces rapides et extrêmement probants utilisés par les auditeurs.

❖ Qui peuvent être les tiers ?

- Les fournisseurs
- La banque
- Les clients
- L'avocat
- Les organismes sociaux
- Etc....

Exemple :

- Croiser le paiement effectué au fournisseur avec le débit en banque
- Vérification qu'une créance client est bien réelle
- s'assurer de la comptabilisation exhaustive des factures fournisseurs et des règlements reçus correspond au solde de fin d'année de cette dette.

❖ Démarche de confirmation directe

- La circularisation s'effectue en général à la date de clôture des états de synthèse de l'entreprise ; elle peut cependant être opérée à tout moment ; dans tous les cas, la période de référence choisie doit être indiquée clairement sur la demande.
- La sélection des tiers circularisés doit permettre d'avoir un niveau de réponses suffisant pour donner un caractère probant à la démarche ainsi engagée : donc un nombre de tiers et des valeurs concernées représentatives (en mouvement ou en solde).

Ceci ne doit cependant pas conduire à privilégier une sélection sur la base uniquement de soldes importants par exemple ; ainsi, des soldes inversés ou des soldes à zéro peuvent valablement être incorporés à l'échantillon retenu.

- L'auditeur doit soumettre la liste des demandes qu'il envisage d'envoyer à l'entité afin d'obtenir son accord ; en cas de désaccord, il mettra en œuvre des moyens compensatoires d'investigation (mais qui n'auront en aucun cas la même force probante) et appréciera s'il y a lieu l'incidence sur sa mission en terme de limitation.
- Les lettres sont établies sur le papier entête de l'entreprise, signées par un responsable habilité de l'entité et sont expédiées par l'auditeur (une

enveloppe timbrée destinée à la réponse à l'auditeur étant incluse à l'envoi).

- Les réponses font l'objet d'un rapprochement avec les données de l'entité ; en cas d'insuffisance de celles-ci, et après relance, des contrôles de substitution doivent nécessairement être engagés.

Dans le cas particulier des avocats, la demande de confirmation se caractérise de la façon suivante

- Identification des tiers concernés : par entretien avec la direction, par examen des comptes d'honoraires, par identification des situations conflictuelles au sein de l'entité,
- Nature de la demande : liste des procès et contentieux, appréciation raisonnable des évaluations attribuées aux situations.

❖ **Différence entre demande fermé et ouverte**

La demande peut être **ouverte** : seule la nature des informations sollicitées est indiquée au tiers

Où

Fermée : la nature et le montant de la confirmation sont communiqués au tiers. elle permet en général d'obtenir un taux de réponse plus satisfaisant mais ne conviennent pas à tous les tiers et surtout ne permet pas d'obtenir certaines indications qui pourraient enrichir la qualité du contrôle.

❖ **limites**

Les limites majeures rencontrées lors de la mise en œuvre de cette technique sont liées au taux de réponse et à la qualité des réponses.

Une grande attention doit être portée à la préparation des demandes tant en cible qu'en rédaction, selon l'objectif recherché.

❖ **Exemple d'une demande de confirmation**

MODELE "FERME"

*OBJET : DEMANDE DE CONFIRMATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU
JJ/MM/AAA*

Messieurs,

A la demande de XXXX, Commissaire aux Comptes de notre société, nous vous adressons ci-joint le relevé de votre compte dans nos livres au JJ/MM/AAAA.

A cette date, la position de votre compte dans nos livres était la suivante :

Solde créditeur (débitteur),
Effets acceptés à notre ordre et non échus,
TOTAL
Montant inclus dans ce total et qui correspond à des livraisons avec clause de réserve de propriété

Nous tenons à préciser que la présente demande a uniquement pour objectif le contrôle de nos comptes dans le cadre de l'accomplissement normal de sa mission par notre commissaire aux comptes.

Nous vous serions reconnaissants de retourner directement, à l'aide de l'enveloppe timbrée ci-jointe, à XXXX la présente lettre après l'avoir signée, pour accord ou, éventuellement, après l'avoir assortie de vos observations.

Avec nos remerciements anticipés, nous vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

- P.J. - relevé de compte
- enveloppe timbrée
- formule réponse

MODELE "OUVERT"

*OBJET : DEMANDE DE CONFIRMATION DES COMPTES FOURNISSEURS AU
JJ/MM/AAA*

Messieurs,

Notre commissaire aux Comptes, XXXX, procède actuellement à la révision de nos comptes et vous prie de lui adresser directement, à l'aide de l'enveloppe jointe, un relevé détaillé de notre compte dans vos livres au JJ/MM/AAAA, le montant et l'échéance des effets que nous avons acceptés à votre ordre ainsi que, le cas échéant, les avances sur commandes en cours à la même date et le montant des factures correspondant à des livraisons avec clause de réserve de propriété.

Nous tenons à vous préciser que la présente demande a uniquement pour objectif le contrôle de nos comptes dans le cadre de l'accomplissement normal de sa mission par notre commissaire aux comptes.

Nous vous remercions de votre collaboration, et vous prions d'agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

- P.J. - relevé de compte
- enveloppe timbrée

6 – Calculs et analyses

Les calculs visent à contrôler l'exactitude arithmétique des documents collectés ou à en réaliser d'autres visant à confronter les valeurs établies par l'entreprise.

Les analyses consistent à examiner les éléments justificatifs de certains postes et leur cohérence par rapport à l'information de base ; elles procèdent par comparaison, par examen des variations ou des mouvements.

❖ **Démarche de mise en œuvre des calculs et analyses**

Ces techniques requièrent de :

- définir les objectifs ainsi recherchés et apprécier si les techniques sont bien adaptées pour les conclusions recherchées,
- apprécier la pertinence des données ainsi traitées,
- apprécier le degré de complexité de mise en œuvre au regard du résultat attendu dans la démarche globale,
- neutraliser les éventuelles opérations parasites ou exceptionnelles qui doivent faire l'objet d'un traitement distinct.

❖ **Avantages des calculs et analyses**

Ces techniques sont mises en œuvre en complément ou à défaut des autres techniques d'audit.

❖ **Limites des calculs et analyses**

Ces techniques ne sont pas en soi suffisantes.

Dans le cas particulier des calculs, les volumes ou la complexité des données ne permettent pas toujours d'engager ce type de démarche ; les outils actuels d'extraction de fichiers et d'audit assisté (logiciels spécifiques, voire tout simplement un tableur) permettent cependant d'envisager des contrôles de cette

nature en toute fiabilité ; le travail sera alors toujours conduit à partir de copie des fichiers de l'entreprise et jamais en réel sur le système.

conclusion